

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2020

Présents : G. BASSET - S. BONJEAN - S. BURGAT - C. CHEVALIER - M. GOUEFFON - J.M.JAMET - F. JOUANET - J.M LAROCHE - D. MOUSSET- D. PAQUERIAUD - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN - P.VIMONT - D. VIZIER

Absents :

Secrétaire de séance : Grégory BASSET

Ordre du jour :

Monsieur le Maire demande s'il est possible de rajouter une délibération qui n'était pas inscrite à l'ordre du jour, pour la désignation de nouveaux commissaires pour le renouvellement de la commission communale des impôts directs. Le Conseil municipal accepte de rattacher cette délibération.

↳ Demande de subvention amendes de police

Dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg, les travaux prévoient l'aménagement des abords de la nationale 7, entrée Nord et entrée Sud ainsi que l'amélioration de la circulation dans la rue de la Gare et l'organisation de l'espace de stationnement du parking de la gare. Ces travaux visant à améliorer la sécurité routière et l'accès aux personnes à mobilité réduite, une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police. Le montant des travaux s'élève à 519 212.62 € HT. La subvention sollicitée s'élève à 30 % du montant global des dépenses plafonnée à 45 000 € HT.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

↳ Demande d'accord définitif pour la subvention du Conseil Départemental pour le CCAB 2020

Le Conseil départemental a émis un accord de principe sur le dossier de demande de subvention concernant la troisième tranche des travaux du CCAB (pour un montant de subvention de 115 500.60€). Il convient maintenant de solliciter l'accord définitif de la commission permanente.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

↳ Avis enquête publique carrière Viallet

Une enquête publique relative à la modification des conditions d'exploitation pour une durée de 2 ans de la carrière située au lieu-dit « Les Proux » sur le territoire de la commune de Toulon sur Allier déposée par la SAS CARRIERES VIALLET, a lieu du 05 MARS AU 05 JUIN 2020. Il est demandé au conseil municipal d'exprimer son avis sur ce projet.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

↳ **Avis enquête publique mise à 2x2 voies de la route Centre Europe Atlantique entre Sazeret et Digoin.**

Une enquête publique relative à la mise à 2x2 voies de la route Centre Europe Atlantique (RN79) entre Sazeret et Digoin a eu lieu du 23 mars au 05 juin 2020. Il est demandé au conseil municipal d'exprimer son avis sur ce projet.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

↳ **Indemnité repas personnel communal**

Suite à une demande de la trésorerie, il est demandé d'actualiser le montant de la prestation repas et d'en désigner les bénéficiaires.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

↳ **Délégation donnée au Maire pour ouvrir et organiser la participation du public par voie électronique**

Il est proposé de rajouter aux délégations données au maire celle l'autorisant à ouvrir et organiser la participation du public par voie électronique.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

↳ **Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)**

La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal aussi de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des assemblées municipales.

Une liste de présentation comportant 24 noms pour les commissaires titulaires et suppléants doit être adressée à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux de l'Allier afin qu'il puisse désigner 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Liste proposée :

TITULAIRES :

- BORDES Claire
- BASSET Grégory
- BONNET Serge
- LAURENT Valérie
- CELLIER Jean-Luc
- COHAS Isabelle
- DUCHER Michel
- SIMON Michel
- MANGIN William
- MEUNIER Gilles
- MYCHAJLIW Michel
- NAFFETAS Alain

SUPPLEANTS :

- AUGER Pascaline
- JAMET Jean-Michel
- FINAT Jacky
- BURGAT Sophie
- POUGNER Romuald
- FOURNIER Sébastien
- GOUEFFON Martine
- JEANVOINE Jeanine
- DECHET Patrick
- NEURY Patrick
- MORET Jérémy
- PETITJEAN Isabelle

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses :

Le Maire fait le compte-rendu des décisions du Maire et des virements de crédits qui ont été faits.

<i>DECISIONS ET VIREMENTS DE CREDIT DU MAIRE</i>			
13/03/2020	VIREMENT DE CREDIT N°1	PROJET PEPIT	220 €
13/03/2020	VIREMENT DE CREDIT N°2	Facture ALTRAD	1 000 €
19/03/2020	DECISION DU MAIRE	ATTRIBUTION MARCHE ESPACES VERTS A TREYVE PAYSAGES	32 482,80 €
31/03/2020	VIREMENT DE CREDIT N°3	Facture NATURALYS	2 000 €
08/04/2020	DECISION DU MAIRE	AFFERMISSEMENT TRANCHE OPTIONNELLE EUROVIA	357 349,54 €
08/04/2020	VIREMENT DE CREDIT N°4	Facture LAQUET	2 000 €

Le Maire informe le Conseil des déclarations d'intention d'aliéner qui ont été reçues par la mairie.

Jean-Michel Laroche informe le Conseil du lancement d'un plan vélo de 1000 kms de voies cyclables qui ont été étudiées par l'office du tourisme sur tout le territoire de la communauté d'agglomération de Moulins. Ces itinéraires seront consultables via l'application LOOPI. Ils comportent 3 niveaux de difficultés. 30 vélos ont été achetés par Moulins communauté pour être proposés à la location par l'office du tourisme. Le lancement officiel de ce projet aura lieu le samedi 04 juillet pour les professionnels et une journée de lancement au départ de chaque commune de l'agglomération aura lieu le dimanche 05 juillet après-midi. A Bessay, un lieu de départ et d'arrivée se tiendra sur la place en face la MDA. Un référent doit être nommé par le Conseil municipal, Christophe Pommier est désigné. Il sera également demandé au club « Bessay Cyclo loisirs » de se joindre à la municipalité. Pour ces référents, des formations sont prévues.

Martine Goueffon informe le conseil que les dépenses liées au Covid (masques, visières, gel hydro alcoolique, marquage...) s'élèvent à 3000 €.

L'accueil de loisirs du centre social de Jaligny pour les vacances d'été aura lieu à Neuilly-le-Réal du 6 juillet au 07 août. Le centre social de Jaligny souhaiterait alterner l'accueil d'été, pour les vacances de la Toussaint, l'accueil sera sur Bessay.

Le recensement de la population de notre commune aura lieu en janvier et février 2021.

Céline Chevalier annonce que 60% des élèves ont repris l'école depuis le mois de mai. A partir du lundi 22 juin, avec la reprise obligatoire de tous les élèves, les règles des gestes barrière vont être plus compliquées à mettre en place. D'après de nouvelles directives, un assouplissement est possible si matériellement il est impossible de mettre tous les élèves en classe. Un système d'inscription pour la cantine et la garderie a été mis en place afin de gérer au mieux le nombre d'élèves. Céline Chevalier remercie le personnel qui, en parfaite collaboration avec les directrices, les institutrices, les conseillers municipaux fait face à toutes ces contraintes liées au Covid-19 tout en permettant le bon fonctionnement de notre école. Elle informe le Conseil que le projet Pepit est en place et devrait être accessible fin juin.

Michel Simon fait un résumé de l'historique du projet de déviation de la RN7. Il a assisté à une réunion avec la DREAL et le projet de contournement sur Bessay devrait changer un peu suite à l'aménagement de la RCEA. L'emprise sera modifiée pour aménager un échangeur au sud de Bessay au niveau du radar. De nouvelles acquisitions foncières seront nécessaires et les propriétaires des terrains concernés vont être contactés.

Au sujet de la ferme solaire de Bessay, la demande de recours des consorts Gagnol, Vocat et Siret contre le permis de construire accordé par le Préfet a été rejeté par le tribunal en avril. Le délai pour faire appel a été prolongé en raison de la crise sanitaire. Les deux premiers recours

contre la modification du PLU ayant été rejetés aussi, c'est plutôt une bonne nouvelle dans l'avancement de ce dossier qui pourrait apporter des ressources financières conséquentes pour la commune.

Jean-Michel Laroche fait part du prochain conseil communautaire le 30 juillet et de l'installation du conseil communautaire le 15 juillet

Les travaux de remise en conformité du réseau assainissement avancent bien et chaque propriétaire devra être aux normes avant le 31 décembre 2020.

Jean-Michel Laroche demande si la Région a accordée la subvention pour le CCAB. Il n'y a pas eu encore de notification pour l'instant et Didier Paqueriaud précise qu'elle n'a pas été budgétisée en 2020.

Sylvain Bonjean précise qu'en raison du retard pris suite au Covid, le bulletin municipal est en cours mais ne sera disponible que début septembre.

Bernard Troncin informe le Conseil que les travaux du CCAB vont reprendre le 22 juin pour terminer la séquence 1. La séquence 6 devrait débuter mi-juillet. L'entreprise Treyve Paysages devraient commencer aussi le remplissage des ilots de terre végétale. Les projecteurs du stade sur le terrain A ont été nettoyés. Le devis pour le nettoyage des hottes (cantine, salle des fêtes, MDA) a été validé. L'appartement de Mr Sarazin a besoin de travaux notamment dans la salle de bain.

Bernard Troncin a fait le tour des différentes routes de la commune avec Michel Mussier, Michel Simon, Didier Paqueriaud afin de faire le bilan de l'état des routes.

Didier Paqueriaud fait le point sur les indemnités du maire et des adjoints suite à la publication de l'article paru dans La Montagne. Les indemnités restent inchangées, 1555 € bruts pour le maire et 641 € bruts pour ses adjoints. Jean-Michel Laroche a réexpliqué les modalités du calcul de ces indemnités qui sont basées sur un pourcentage de l'indice brut 1027, tout en précisant que 93% des communes applique le taux maximum suite à une revalorisation fin 2019, ce qui n'est pas le cas à Bessay. Le Maire applique 40% du taux (indice 1027) et les adjoints 16.5% au lieu de 51,6% et 19,8% maximum possible.

En raison de l'épidémie du Covid-19, le comité des fêtes a annulé la fête patronale. Quatre forains ont contacté la mairie et tiennent tout de même à venir s'installer comme chaque année. Un courrier avec accusé de réception leur a été envoyé afin de les informer des règles sanitaires qu'ils doivent respecter. La région Auvergne va fournir des masques pour les élèves d'élémentaire (CE1 à CM2).

Séance levée 21h24.